CARETTE
TAILLEUR
87, Rue de Lannoy
ROUBAIX
COMPLETS
SUR MESURE
depuis
210 fr.

69e Année. — N° 158. Le numéro : 15 centimes VENDREDI 6 JUIN 1924

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS
Nord et limitrophes....... 3 mois, 13.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 50.00
France et Belgique....... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.00
Union postale............ » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00

REDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS
ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1199.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille.

Le Chirurgien
DENTISTE
E. RÊY
de l'Université de Paris
11, rue Sainte-Thérèse, 11
(Place Sainte-Elisabeth)
ROUBAIX
Spécialiste pour Dentiers perfectionnés, garantie
Prix modérés.

M. HERRIOT N'ACCEPTE PAS LA MISSION QUE M. MILLERAND LUI A OFFERTE

Le Président de la République veut assurer le respect de la Constitution

IL VA POURSUIVRE SES CONSULTATIONS

« La Constitution a fixé à sept ans la durée du mandat présidentiel. Appelé pour sept ans à l'Elysée, le Président tient pour son devoir envers la Républiyque et la France d'y demeurer jusqu'au terme légal de son mandat. »

« M. Millerand est résolu à faire tout ce qui dépend de lui pour assurer le respect de la Constitution et pour écarter un précédent dont on ne saurait trop mesurer le péril. »

BILLET PARISIEN

La Question présidentielle et l'opinion étrangère

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 5 juin. (Minuit).

M. Millerand a commencé aujourd'hui ses consultations, en vue de dénouer la crise ministérielle ouverte par la démission de M. Poincaré. Après avoir reçu les présidents de la Chambre et du Sénat, le Président de la République, respectueux des décisions du suffrage universel, a convoqué M. Herriot, à qui il a offert la mission de constituer le nouveau Cabinet.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le chef du Cartel des Gauches, au cours de son entretien avec M. Millerand, a soulevé la question présidentielle, mais le chef de l'Etat, énergiquement décidé à « assurer le respect de la Constitution et à éviter un précédent des plus graves », a déclaré qu' « il ne saurait accepter d'examiner une question que le respect de la loi interdit de poser ».

M. Herriot a donc refusé de former le Cabinet. Cette carence constatée, M. Millerand a poursuivi, dans la soirée, ses consultations, et les continuera demain matin. Il a déjà reçu M. Milliès-Lacroix, président de la Commission sénatoriale des Finances; M. Ratier, vice-président du Sénat; Pierre-Etienne Flandin, député de l'Yonne, ancien sous-secrétaire d'Etat; Rio, ancien sous-secrétaire d'Etat, député des Côtes-du-Nord.

Les journaux français sont pleins de détails sur la lutte qui se prolonge entre le Président de la République et le Cartel des Gauches, et dont le refus de M. Herriot marque la phase décisive. L'opinion publique en suit les péripéties avec quelque étonnement, car, des deux côtés, on ne lui parle que de violation de la Constitution, et elle ne s'entend guère aux subtilités juridiques.

Mais c'est l'étranger surtout qui est décontenancé. La lecture des journaux anglais et belges est significative à cet égard. Tous constatent qu'à la stabilité qui caractérisait, ces dernières années, la politique française, ont succédé la confusion et l'incertitude. La baisse persistante de notre devise tient évidemment à cette impression que nos meilleurs amis expriment avec le plus de force.

Tous, en France, conviennent que la prolongation de cet état de choses entraîne de graves inconvénients, mais l'accord cesse quand il s'agit d'établir les responsabilités. Les vainqueurs accusent M. Millerand de retarder, en s'opposant à la volonté du pays, l'avènement d'un régime définitif, à quoi les partisans du Président de la République répondent que le Cartel des Gauches a soulevé lui-même le problème qu'il se plaint de ne pas voir encore résolu.

C'est l'éternelle histoire des partis qui, dans l'opposition, revendiquent le droit d'attaquer le gouvernement et, une fois au pouvoir, n'admettent pas qu'on distingue entre eux et l'Etat.

Le malheur est que la présidence de la République avait été instituée précisément pour maintenir, au milieu de ces alternatives de partis, la continuité de la politique nationale. Elle apparaît en danger de ne plus pouvoir remplir ce rôle. L'étranger ne veut point rechercher à qui incombe la faute, mais il s'inquiète du résultat.

R...

LES CHANGES

	Mercredi	Jeudi
Livre....	84.90	85.95
Dollar...	19.55	20.035
Belgique.	87.20	87.725

LE RAYON DIABOLIQUE EST... BON DIABLE

Londres, 5 juin. — Le sous-secrétaire à l'Aéronautique a déclaré à la Chambre des Communes que l'expert de son service, qui assistait aux expériences faites par l'inventeur du rayon diabolique, s'est placé dans l'axe du rayon.

— Je suis heureux de dire, ajoute le sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, que l'expert en question se porte bien.

LE VOLCAN BALKANIQUE

La guerre civile gagne toute l'Albanie

Belgrade, 5 juin. — La guerre civile semble gagner toute l'Albanie. Des troubles graves sont signalés au Sud, dans la région de Bérat et menacent Elbassen.

Redjab Chali et les insurgés du Nord attaquent Alzessio, où selon les dernières nouvelles, la situation des troupes gouvernementales serait critique.

Les rebelles de Scutari, qui marchent sur Tirana, ont adressé au gouvernement un ultimatum, exigeant sa démission immédiate.

UN DESTROYER AMERICAIN ENVOYÉ A DURAZZO

Washington, 5 juin. — Le département de la Marine a donné des instructions afin qu'un destroyer américain soit envoyé à Durazzo pour protéger éventuellement la légation des Etats-Unis à Tirana.

MAIS LE COUP D'ETAT EN ROUMANIE EST DEMENTI

Bucarest, 5 juin. — On dément tous les bruits répandus, annonçant un coup d'Etat exécuté par le général Averesco.

L'ordre le plus parfait règne dans toute la Roumanie.

A Bucarest, toutes ces nouvelles tendancieuses sont attribuées à des manœuvres de bourse.

Les consultations de M. Millerand pour la désignation du chef du nouveau Gouvernement

M. DOUMERGUE, PRESIDENT DU SENAT, CONSEILLE M. HERRIOT

Paris, 5 juin. — Le Président de la République a reçu, à 16 heures, M. Gaston Doumergue, président du Sénat.

L'entretien du chef de l'Etat avec le président du Sénat, a duré quarante minutes environ.

Interrogé à sa sortie de l'Elysée, M. Gaston Doumergue a répondu : C'est le Président qui m'appelle. Je lui donne mon opinion; c'est à lui de décider. Naturellement, je lui ai conseillé d'appeler M. Herriot.

M. PAINLEVÉ, PRESIDENT DE LA CHAMBRE, CONSEILLE AUSSI M. HERRIOT

Paris, 5 juin. — A cinq heures précises, M. Painlevé, appelé par le Président de la République, arrive à l'Elysée.

L'entretien du Président de la République avec M. Painlevé a duré vingt minutes.

A l'issue de cette entrevue, M. Painlevé, interrogé par les membres de la presse, a déclaré : J'ai conseillé de faire appeler M. Herriot. J'espère que vous n'êtes pas surpris de cette indication.

M. Herriot est appelé

Paris, 5 juin. — M. Herriot, appelé par le Président de la République, est arrivé à l'Elysée à 18 h. 30, accompagné par le colonel Fontana, qui était allé le chercher à la Chambre des députés, dans une automobile de la présidence.

IL CONFERE A SON TOUR

Paris, 5 juin. — En quittant l'Elysée, M. Herriot s'est rendu à la présidence de la Chambre, où il a conféré avec MM. Painlevé et Léon Blum. MM. Alexandre Varenne, Israël, Justin Godart et Briand assistaient également à cet entretien.

LE CHEF DU BLOC DES GAUCHES REFUSE

La conversation de M. Hreriot avec M. Millerand a été très émouvante. M. Millerand ayant refusé de donner sa démission, M. Herriot, lié par la motion du Cartel, n'a pas cru devoir accepter la mission de former le Cabinet.

M. Herriot n'accepte pas de M. Millerand la mission de former le Cabinet

UN COMMUNIQUÉ DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

La présidence de la République communique la note suivante :

Conformément aux indications des présidents des deux Chambres, qu'il avait reçus dans l'après-midi, le Président de la République a fait prier M. Herriot de se rendre à l'Elysée.

Après lui avoir rappelé les grandes lignes de la situation politique à l'extérieur et à l'intérieur, M. Millerand lui a demandé s'il voulait lui prêter son concours pour la formation du nouveau Cabinet, en vue de l'application des idées que le suffrage universel a fait savoir dans sa récente consultation.

Un échange de vues s'est ensuite établi, au cours duquel ne s'est relevé aucun désaccord sur le programme.

Le député du Rhône ayant soulevé la question présidentielle, M. Millerand a déclaré qu'il ne saurait accepter d'examiner une question que le respect de la loi interdit de poser.

La Constitution a fixé à sept ans la durée du mandat présidentiel. Appelé pour sept ans à l'Elysée, le Président tient pour son devoir envers la République et la France d'y demeurer jusqu'au terme légal de son mandat.

M. Millerand est résolu à faire tout ce qui dépend de lui pour assurer le respect de la Constitution et pour écarter un précédent dont on ne saurait mesurer le péril.

Sans discuter ces raisons, M. Herriot a simplement répondu qu'il ne croyait pas personnellement pouvoir accepter la mission que le Président avait bien voulu lui offrir.

Le Président de la République compte poursuivre ce soir ses consultations.

UN AVIS QUI ARRIVE TROP TARD

Paris, 5 juin. — Le journal « Bonsoir » imprime en gros caractères ce qui suit:

Dans les milieux de gauche, l'opinion unanime est que M. Herriot doit accepter le pouvoir.

Ce soir, à 6 h., en effet, l'on sait déjà que les manœuvres qui tendent à la constitution d'un ministère Maginot ont pour but de gagner la date du 8 juin, à laquelle le Président du Conseil en fonctions peut lire le décret de clôture.

(La session ordinaire de la Chambre a commencé le second mardi de janvier et finit le 7 juin). Le décret de clôture étant lu, la Chambre peut être mise en vacances jusqu'au 11 janvier, car le budget biennal étant voté, le ministère peut gouverner avec l'aide des décrets-lois; et voilà grâce à laquelles manœuvres M. Maginot espère gouverner et maintenir en place M. Millerand.

« LA CONSTITUTION EST PÉNÉTRÉE DU ROLE PRÉPONDÉRANT QUE DOIT JOUER SON CHEF. »

C'est ce que déclarait en 1906 M. Doumer, alors concurrent de M. Fallières à la présidence de la République, et que l'on cite aujourd'hui comme l'un des ministres du nouveau Bloc des gauches.

La présidence de la République n'est pas ce qu'un vain peuple de parlementaires pense,

M. HERRIOT se rend à l'Elysée

disait M. Doumer. La Constitution qu'on oppose toujours au président pour lui persuader qu'il n'a qu'un droit: approuver, qu'un devoir: se taire, cette Constitution est, au contraire, pénétrée du rôle prépondérant que doit jouer son chef.

Jusqu'ici, les présidents ont abdiqué tout pouvoir entre les mains des ministres.

Le Président de la République n'accepte pas des volontés contraires à l'honneur et à l'intérêt national, quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent. Il impose les siennes...

On interrompit M. Doumer:

— Et le Parlement, qu'en faites-vous?

— Il cède! S'il résiste, on le dissout. Relisez la Constitution, rappelez-vous l'histoire...

Adresses et témoignages de sympathie à M. Millerand

Paris, 5 juin. — Depuis le commencement de la crise actuelle, le Président de la République reçoit de tous les points du pays de nombreuses adresses de sympathie.

DES MUNICIPALITÉS

Le maire d'Oran vient d'adresser, au nom du Conseil municipal, à M. Millerand, président de la République, un télégramme protestant contre la campagne perfide et injuste menée contre le chef de l'Etat. Le maire d'Oran constate que cette campagne est en contradiction avec les principes constitutionnels de la République et qu'elle risque de compromettre le crédit de la France à l'étranger.

D'autre part, le Conseil municipal de Saint-Chartier (Indre), proteste à son tour contre la « campagne écœurante » menée par le Bloc des Gauches, et demande à M. Millerand de défendre la Constitution contre le coup de force dont elle est l'objet.

DES COMMERÇANTS

Au grand banquet que le syndicat national des vins et spiritueux en gros a offert à l'occasion de son congrès annuel, le nom de M. Millerand, président de la République, qui était représenté par le commandant Hartung, et qui fut salué par le président du syndicat national, M. Saillard, fut l'objet d'une acclamation prolongée et ponctuée à six reprises différentes du cri de « Vive Millerand! » par l'assemblée debout.

De nombreux parlementaires et de hautes personnalités du monde du commerce, assistaient à ce banquet.

M. Painlevé, président de la Chambre, rend au Président de la République sa visite protocolaire

Aucune allusion n'a été faite aux événements politiques

Paris, 5 juin. — A l'occasion de son élection à la présidence de la Chambre, M. Paul Painlevé s'est rendu ce matin à l'Elysée pour faire au Président de la République la visite protocolaire habituelle.

Bien avant 10 heures, une foule de curieux se massait aux abords de l'Elysée.

A 10 h. 10, M. Jean Fabry, le ministre des Colonies d'hier, vient rendre visite au Président de la République.

— C'est une visite personnelle, dit-il, aux journalistes qui l'interrogent.

Arrivé au Palais de l'Elysée à 10 h. 25, M. Painlevé en est reparti à 10 h. 30.

En quittant le président, il déclare:

— C'est une simple visite de courtoisie que je viens de faire à M. Millerand. On ne peut en tirer aucune indication. Tout ce que je peux vous dire, c'est que M. Doumergue, président du Sénat, est convoqué à 4 heures par le Président de la République et moi à 5 h.

Un faux-pas de M. Painlevé

En regagnant son automobile, le Président de la Chambre a manqué la première marche du perron qui se trouve sous le péristyle. Il a pu, toutefois, éviter une chute.

A 11 h. 5, M. Reibel est également introduit auprès de M. Millerand. Il en sort quelques minutes après, sans faire aucune déclaration.

M. Millerand à la présidence de la Chambre

A son tour M. Millerand accompagné de M. Petit, secrétaire général de la présidence, est venu à 11 h. 30 à la présidence de la Chambre, pour rendre à M. Painlevé sa visite.

Le chef de l'Etat acclamé

Au moment où il monte en voiture, un peloton de la garde républicaine lui rend les honneurs et les clairons sonnent « Aux champs! »

Quand la voiture franchit le seuil de la cour de la présidence, la foule des curieux, qui s'est considérablement augmentée, salue le Président de la République aux cris de: « Vive Millerand! »

On assure que les événements actuels sont restés complètement étrangers à la conversation des deux présidents. L'entrevue a été purement protocolaire.

M. PAINLEVÉ NE SERAIT QU'UN PRESIDENT PROVISOIRE

Certains de nos confrères croient pouvoir avancer que M. Painlevé ne resterait pas longtemps président de la Chambre, soit qu'il accède à la présidence de la République, soit qu'ayant échoué, il juge préférable de reprendre sa place à son banc, au milieu des républicains socialistes, dont il est le chef.

De nombreux sénateurs qui étaient venus mercredi pour assister à la nomination du bureau de la Chambre disaient couramment que M. Painlevé n'était plus possible pour l'Elysée en raison du chiffre relativement peu nombreux de voix qu'il a obtenu.

LE CARTEL DES GAUCHES NE VEUT PAS DE PARTAGE

A l'exception de M. Saumande, questeur sortant, dont l'élection a été assurée par des sympathies personnelles, tous les membres du nouveau bureau de la Chambre sont des élus du Cartel des gauches.

A l'encontre de ce qui s'était passé jusqu'alors, les groupes qui composent ce dernier n'ont, en effet, voulu admettre au bureau aucun représentant de la minorité. Il y a seize postes; ils les ont tous revendiqués.

M. STEEG VIENT A PARIS

Alger, 5 juin. — M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, est parti aujourd'hui à bord du « Gouverneur général Jonnart », se rendant à Paris.

Il est à remarquer que M. Steeg a été cité comme pouvant être chargé de la constitution du Cabinet.

REVUE DE LA PRESSE

La présidence de la Chambre

L'ensemble de la presse française constate que la victoire de M. Painlevé à la présidence de la Chambre n'est pas reluisante. Plusieurs journaux pensent que le nouveau Président n'a pas les qualités requises pour ces fonctions:

La « grande victoire » du cartel des gauches, écrit M. Garapon dans l'**Echo de Paris**, annoncée, escomptée depuis huit jours, se réduit à un assez maigre succès.

Ce sont les communistes — la vieille garde sénatoriale ayant flanché — qui deviennent la suprême pensée et le suprême espoir.

D'eux seuls, peut-être, dépendra demain le sort des entreprises du cartel des gauches.

De l'**Eclair** (M. Emile Bure):

A la présidence de la Chambre comme au Gouvernement, il faut de la présence d'esprit, du sang-froid, de la méthode et de la décision. Ces qualités font absolument défaut à M. Painlevé.

Du Gaulois (Curtius):

Pauvre M. Painlevé! Quelle besogne peu faite pour son caractère, pour ses moyens lui échoit!

De l'Ere Nouvelle:

L'heure de l'union sacrée est passée. Depuis des années, les représentants du pays se sont groupés sur des symboles. Il est temps qu'ils se groupent sur des programmes.

La Presse anglaise

Trois grands journaux anglais, le **Times**, la **Westminster Gazette** et le **Daily Chronicle** soulignent l'incertitude de la politique française. Ils comptent encore sur les qualités de stabilité et de lucidité dont la France a donné l'impression durant ces dernières années et sur le pouvoir considérable de M. Millerand pour empêcher toute modification réelle de la politique française.

« Ceux qui, écrit le **Daily Chronicle**, seraient heureux de telles modifications devront regarder sa chute, si elle se produit, comme le plus encourageant des présages. »

LE CHANCELIER MARX rétabli dans sa fonction accepte le rapport des experts contre l'évacuation de la Ruhr

Berlin, 5 juin. — Le docteur Marx s'est représenté devant le Reichstag. Son discours a roulé presque exclusivement sur le rapport

LE CHANCELIER MARX

des experts. Le chancelier a affirmé qu'il ferait le possible et l'imposible pour exécuter les engagements que l'Allemagne allait prendre, mais il a ausitôt ajouté:

Les projets de loi et décrets que nous aurons à promulguer n'entreront en vigueur que lorsqu'il sera établi que la partie adverse prendra en même temps toutes les mesures qui sont indiquées par les rapports comme nécessaires pour rétablir la capacité de prestation de l'Allemagne.

Il s'agit du rétablissement de l'unité économique et administrative allemande, autrement dit de l'évacuation de la Ruhr. Or, on sait que les experts — et le gouvernement français d'hier, appuyé par la Belgique et même, assure-t-on, par l'Angleterre — ne préconisaient cette évacuation qu'après un commencement d'exécution par l'Allemagne. Le chancelier renverse donc, au bénéfice du Reich, les données du problème.

« Il est plus qu'indispensable, a dit encore le chancelier Marx, que les bases contractuelles soient alors rétablies, aussi bien en ce qui concerne les territoires de la rive gauche du Rhin occupés en vertu du Traité de Versailles, qu'en ce qui concerne aussi les territoires occupés en dehors du Traité de Versailles. Cela implique que la convention rhénane sera remise en vigueur et appliquée loyalement sur les territoires anciennement occupés et que les territoires occupés en dehors du Traité de Versailles seront évacués. »

Les « Chemises noires » ne peuvent pas encore se reposer DIT M. MUSSOLINI

Rome, 5 juin. — Les journaux publient une lettre adresée par M. Mussolini au secrétaire du faisceau de Milan, et disant notamment:

M. MUSSOLINI

Il ne faut pas croire que tout soit fini et que les chemises noires puissent se reposer dans les délices de Capoue. Si on persistait dans cette erreur, celle-ci deviendrait une faute impardonnable. Nous sommes à peine au commencement et encore une fois, comme durant les cinq années de notre bataille, nous sommes littéralement entourés d'une multitude d'ennemis dont les plus dangereux sont ceux qu'on ne voit pas.

Il est bon qu'il en soit ainsi, car cela nous tient en éveil et vigilants, mais, malheur, si nous nous laissions aller et bercer par des illusions trop roses que les événements pourraient décevoir. Les nouvelles situations se définissent; de nouvelles batailles sont peut-être imminentes, il est nécessaire que nos forces soient adéquates pour que la victoire soit nôtre.

La Chambre vote l'affichage du discours de son nouveau président, M. Painlevé

Après une vive discussion, les élections de la Moselle sont validées

M. Paul Painlevé inaugure aujourd'hui sa présidence.

Des applaudissements marquent la traversée de la rotonde qui précède la salle des pas perdus.

M. Painlevé ouvre la séance à 15 h. 15, devant 350 députés environ.

L'affichage du discours de M. Painlevé

M. Paul Painlevé. — J'ai reçu de MM. Camille Picard, Benazet Aubriot et de plusieurs autres de leurs collègues, une proposition tendant à l'affichage du discours prononcé hier par le président de la Chambre.

Conformément au règlement, il doit être statué sans débat sur cette proposition.

Je la mets aux voix.

Le scrutin est ouvert.

L'affichage du discours de M. Painlevé est voté par 340 voix contre 176. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche; bruits à droite et au centre).

Les députés du Centre réclament le pointage; mais le président appelle l'ordre du jour.

La Chambre valide sans débat, les élections de l'Aude, du Finistère, de l'Yonne et de la Martinique.

Les élections de la Moselle

Vive attaque communiste de M. Jean Renaud

La Chambre discute ensuite les élections de la Moselle.

M. Jean Renaud, député communiste du Lot-et-Garonne, qui a voté au sixième bureau contre la validation, se livre à une violente diatribe contre le suffrage universel tel qu'il est appliqué à l'heure actuelle.

Il accuse les fonctionnaires et les prêtres d'avoir exercé une pression en faveur de certains candidats. Les prêtres, dit-il, ont menacé de calamités diverses ceux qui ne voteraient pas pour la liste de leur choix.

M. Jean Renaud. — On dira qu'un prêtre est un citoyen comme un autre et qu'il est libre de recommander telle liste qu'il juge bonne.

Cela est vrai mais le clergé d'Alsace-Lorraine est dans une situation spéciale, et son intervention dans ce pays peut décider les électeurs.

Il y a eu des subventions importantes distribuées par M. Guy de Wendel, peu de temps avant les élections, aux sociétés sportives de Lorraine.

Je sais que vous trouvez cela tout naturel.

On a trouvé que ces faits constituent une corruption caractérisée.

M. Jean Renaud demande un supplément d'enquête sur les élections de la Moselle.

Riposte de M. Guy de Wendel

M. Guy de Wendel, député de la Moselle, répond J'ai subventionné en effet le mouvement sportif en Lorraine, autant que je l'ai pu. (Applaudissements. Cris sur les bancs communistes : C'est de la corruption!)

M. Guy de Wendel. — Si la politique voulait intervenir dans les sociétés de sports, ce serait intolérable. (Vifs applaudissements au centre).

Les socialistes et les communistes crient: Corruption, corruption.)

M. Guy de Wendel. — Pour ne pas compromettre la situation d'une œuvre intéressante et patriotique. (Exclamations à l'extrême-gauche).

LE PRESIDENT INVITÉ A PRESIDER

M. Grandmaison. — Voyons Président, présidez: servez au moins à quelque chose. (Exclamations.)

M. Guy de Wendel. — Je répète que pour ne pas compromettre une œuvre patriotique, plusieurs personnes et moi nous avons garanti pour quelques mois un compte en banque à cette société. (Applaudissements au centre.)

M. Cachin. — Combien occupez-vous d'ouvriers en Moselle?

Les députés du centre: Laissez parler. A l'ordre!

M. Painlevé agite sa sonnette.

M. Guy de Wendel. — Les Alsaciens et Lorrains ont montré pendant l'occupation allemande qu'ils savaient ce qu'il voulaient et qu'ils étaient insensibles à la manière douce comme à la manière forte.

Bien fou serait celui qui songerait à acheter leur conscience. (Vifs applaudissements).

Mais puisque M. Renaud Jean ne croit pas à une action désintéressée, je lui ferai remarquer qu'il aurait été absurde de consentir à de fortes subventions pour 30 ou 60 voix.

Mais je répète que la jeunesse sportive lorraine ne mérite pas l'injure de corruption que lui fait M. Repaud Jean. (Vifs applaudissements au centre et à droite).

M. Painlevé. — Je mets aux voix la demande d'enquête déposée par M. Renaud Jean.

Le règlement prévoit que le scrutin a lieu à la tribune et doit durer une heure. (Exclamations).

M. J. GODARD AU FAUTEUIL

M. Painlevé obligé de partir, fait appeler M. Justin Godart, vice-président, et lui cède le fauteuil.

LA DEMANDE D'ENQUETE REPOUSSÉE

A 17 h. 15, les bulletins sont comptés et M. Justin Godard proclame que la demande est repoussée par 250 voix contre 187. (Applaudissements au centre et à droite). **La validation des élections de la Moselle est adoptée à mains levées.**

Les communistes crient : Hou! Hou!

M. Clamamus. — C'est un défi à la morale.

LA PROCHAINE SEANCE, VENDREDI

M. Justin Godard demande à la Chambre à quel jour elle entend s'ajourner.

A gauche on crie: A demain, et au centre on crie: A mardi.

M. Justin Godard. — Je mets aux voix la date la plus éloignée.

Le scrutin sur la proposition tendant à renvoyer la séance à mardi donne lieu à pointage.

La séance est suspendue à 17 h. 30.

A la reprise, à 18 h. 10, M. Justin Godard annonce que le renvoi à mardi est repoussé par 324 contre 206. La séance est, sans opposition, renvoyée à demain, à 15 h. pour la suite de la vérification des pouvoirs. Séance levée à 18 h. 15.

AU SÉNAT

Le Sénat, réuni à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, valide les élections de M. Brugnier, dans le Gard; Bluysen, dans l'Inde française, et M. Bonnevay, dans le Rhône.

Sur la demande du rapporteur, M. Pasquet, le Sénat ajourne la discussion du projet de loi portant codification des lois ouvrières.

Le Sénat adopte ensuite des projets portant ratification de décrets relatifs à l'Alsace et Lorraine.

Le Sénat fixe sa prochaine séance au mardi 10 juin, à 15 heures.

La séance est levée ensuite.